

Voie d'accès du Leuzeu

A quelques heures de marche de notre village, entourée de forêts, une combe traversée par un ruisseau, quelques ruines envahies par le lierre et les ronces, un paysage paisible, enveloppé dans un silence profond, d'une qualité particulière vous dira-t-on : c'est le Leuzeu et ce qui reste de la ferme du Leuzeu....
Le vallon s'allonge entre le Plan de Suzan et le prolongement méridional de Notre Dame d'Étang et, quoiqu'il paraisse loin de tout, le site est bien connu des randonneurs (Voir le circuit pédestre proposé dans ce numéro du Borbeteil)
On peut y accéder à partir de Fleurey, mais aussi de Velars-sur-Ouche en empruntant le sentier bleu au départ de l'ancien sanatorium, de Flavignerot, de Clémencey ou d'Urcy. Le Leuzeu a d'ailleurs fait partie de cette dernière commune jusqu'à la Révolution.

Le Leuzeu : deux syllabes mystérieuses pour un lieu chargé d'histoire.

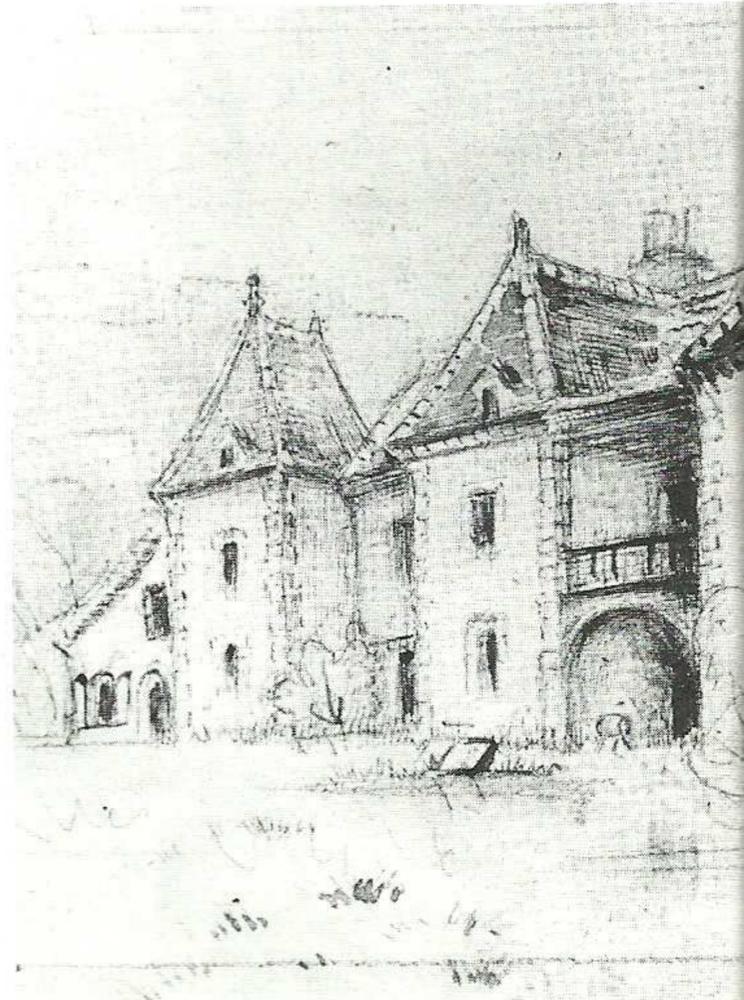
D'après l'article de P. Gras ("les Cyclotouristes bourguignons - 1949) le nom de Leuzeu n'a été cité qu'à partir du XIIIe siècle, encore était-il orthographié de façon différente : Leuxet, Lexeuil, Luzoy, Leuzoy, Lezeuil, Lusseau, etc.... Ainsi en 1274 il est fait mention de la Grange de Lusseau appartenant à Citeaux. Mais, écrit P. Gras, le site est certainement beaucoup plus ancien, peut-être depuis le temps celtique : "César rapporte que presque toutes les résidences des chefs gaulois étaient au milieu des bois parce que, dit-il, pour éviter la chaleur, ceux-ci recherchaient le voisinage des forêts et des cours d'eau. C'est bien là le site du Leuzeu..."

Revenons au XIVe siècle ; selon des documents datant de 1342, le Leuzeu a appartenu alors aux ducs de Bourgogne : une écriture retrouvée "dans les comptes du gérant de leur château de Lantenay" fait état du versement d'une dîme due "pour Leusoy". Suivant la chronique orale, les Ducs de Bourgogne y auraient possédé "un rendez-vous de chasse avec oubliettes".

Sous l'Ancien Régime, "le Leuzeu n'était pas une simple ferme mais un fief dont les possesseurs jouissaient de toute justice haute, moyenne et basse"; c'est-à-dire qu'ils avaient le droit de percevoir des amendes et de faire pendre les récalcitrants.

A partir du XVIe siècle, on connaît mieux le nom des propriétaires et des occupants. A cette époque, bâtiments et terres

Le Le



Dessin de Mme Dér

étaient partagés entre plusieurs propriétaires : des bourgeois dijonnais . Mais seuls y résidaient les métayers de ces "rentiers dijonnais" ; le terme rente désignant le revenu rapporté par un fermage (on peut remarquer qu'il s'applique par extension à la ferme elle-même ; on dit encore aujourd'hui : la rente des Ecotois, la rente Sèche, la rente des Bons Pasteurs, etc....).

En 1659, Jean de Gastebois, avocat au Parlement et maître de requêtes du Duc d'Orléans, frère du Roi Louis XIV, devint l'unique propriétaire des domaines. C'est lui qui fit construire "de façon luxueuse" le château. Après sa mort, par